



COMMUNIQUÉ

OFFICE OF THE FIRE MARSHAL
BUREAU DU COMMISSAIRE DES INCENDIES

30 juillet 2026

N° 2026-05

FONDS JOE MACDONALD DE BOURSES D'ÉTUDES À L'INTENTION DES SURVIVANTS D'AGENTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Fonds Joe MacDonald de bourses d'études à l'intention des survivants d'agents de sécurité publique a été créé en 1997 pour reconnaître les sacrifices exceptionnels faits par nos agents de la sécurité publique et leurs familles pour assurer la sécurité de l'Ontario. Cette bourse est disponible pour les conjoints et les enfants des agents de sécurité publique décédés dans l'exercice de leurs fonctions. Elle peut être utilisée pour les frais scolaires, les manuels scolaires et les frais de logement admissibles pour des programmes menant à un degré ou à un diplôme à une institution d'enseignement postsecondaire canadien agréé.

Vous fournir des informations concernant comment obtenir un formulaire de candidature et les lignes directrices correspondantes. **Veillez noter que la date limite de soumission des candidatures est le 28 août 2026.**

Dans le cadre de cette bourse, le terme « agents de sécurité publique » comprend tous les pompiers (à temps plein, à temps partiel et volontaires) tels que définis au paragraphe 1(1) de la [*Loi de 1997 sur la protection et la prévention des incendies*](#).

Mise à jour législative

Le 25 novembre 2025, la [*Loi de 2026 sur le Fonds Joe MacDonald de bourses d'études à l'intention des survivants d'agents de sécurité publique*](#) a été présentée comme partie intégrante du Projet de loi 75, la *Loi de 2026 visant à maintenir les criminels derrière les barreaux*. Le 2 juin 2026, le projet de loi n° 75 a reçu la sanction royale et a établi la *Loi de 2026 sur le Fonds Joe MacDonald de bourses d'études à l'intention des survivants d'agents de sécurité publique*, qui institue le Fonds dans la législation et accorde au ministère le pouvoir de réglementer pour élargir les critères d'éligibilité, permettant aux familles d'agents de la sécurité publique tombés dans l'exercice de leurs fonctions d'y avoir accès. Soyez assurés que toute mise à jour des critères d'éligibilité du programme sera communiquée aux parties prenantes dès qu'elle sera disponible.

Merci de partager les informations concernant cette bourse à l'attention des services et/ou personnes concernés afin qu'ils puissent les faire circuler.

Toutes les questions concernant la bourse et le processus de candidature peuvent être adressées à Yoko Iwasaki par courriel à yoko.iwasaki@ontario.ca ou par téléphone au 647-532-8149.

Toute personne qui répond aux critères d'éligibilité à cette bourse et qui souhaite obtenir les lignes directrices et/ou le formulaire de candidature (en anglais ou en français) est également priée de contacter Yoko.

En addition, les demandes écrites peuvent aussi lui être envoyées à l'adresse ci-dessous:

Yoko Iwasaki, analyste de la sécurité communautaire
Section de développement de programmes
Service des relations extérieures, Division de la sécurité publique
Ministère du Solliciteur general
25 rue Grosvenor, 12e étage
Toronto ON M7A 2H3

L'octroi de cette subvention est subordonné à la réception par le ministère des crédits nécessaires de la part de l'Assemblée législative de l'Ontario.